

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 2 juin 2020

Date de convocation : 29 mai 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 19 Procurations : 0 Votants : 19

L'an deux mille vingt, le 2 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Isarce, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDE CERF-BADET, Bérénice DABAN. Patrick MOURA, Michel AURIGANC, Corinne PANATIER

Secrétaire de séance : Audrey VANHOOREN

DÉLIBÉRATION N° 2020-07 : Désignation d'un délégué CNAS

Le Maire rappelle que la Commune est adhérente au Comité National d'Action Sociale (CNAS) et qu'il convient de procéder à la désignation d'un délégué élu pour représenter la commune au sein du CNAS.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE de procéder à la désignation d'un délégué titulaire pour représenter la Commune au Comité National d'Action Sociale (CNAS), à savoir : Madame Marie-Françoise CAPELANI

Le Conseil Municipal prend acte de cette nomination.

VOTE	POUR	19
	CONTRE	
	ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

